

Au quatrième trimestre 2022, l'activité économique reste dynamique malgré la poursuite des tensions sur les prix et du conflit en Ukraine. L'emploi salarié continue d'augmenter ce trimestre, avec 2 000 emplois supplémentaires par rapport au troisième trimestre. Le rythme des créations d'emplois en 2022 ralentit néanmoins par rapport à 2021 : sur l'année, 6 400 emplois sont créés, après 15 300 emplois en 2021. La croissance de l'emploi est uniquement portée par le secteur privé, notamment grâce à l'embauche d'apprentis. L'emploi augmente surtout dans le commerce et les services aux entreprises ce trimestre. La fréquentation touristique est au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire. Au quatrième trimestre, les créations d'entreprises augmentent, tandis que la construction de logements ralentit. Dans ce contexte, le taux de chômage est quasi stable et concerne 17 % de la population active.

Fin 2022, 290 700 salarié-es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Alors qu'au niveau national, la croissance de l'emploi salarié ralentit progressivement depuis le début de l'année 2022, l'emploi salarié augmente au cours du 4^e trimestre à La Réunion : 2 000 emplois sont créés (+ 0,7 % par rapport au trimestre précédent), après 1 300 emplois créés au 3^e trimestre. Toutefois, les créations d'emplois sont moins importantes qu'en 2021. L'emploi salarié croît de 6 400 emplois en 2022, après la hausse exceptionnelle de 15 300 emplois en 2021 ► **figure 1**. En 2022, la croissance de l'emploi salarié reste plus élevée à La Réunion qu'au niveau national (+ 2,2 % contre + 1,3 %). Le dynamisme des contrats en alternance, notamment l'apprentissage, explique près d'un quart de cette hausse annuelle.

Le contexte mondial continue de se traduire par de fortes tensions sur les prix. En juillet 2022, la hausse des prix à La Réunion sur un an avait atteint un pic (+ 5,6 % par rapport à juillet 2021). En décembre 2022, les prix à la consommation sont supérieurs de 3,9 % à leur niveau un an plus tôt, en décembre 2021.

Bien qu'en forte hausse, les prix augmentent moins qu'au niveau national (+ 5,9 %) et ce pour les principaux postes de consommation que sont les services, les produits manufacturés, l'alimentaire et l'énergie. À La Réunion, sur un an, la principale contribution à l'augmentation des prix est celle de l'alimentation (+ 8,5 % contre + 12,1 % au niveau national), qui représente 15 % du panier de consommation. Les prix des produits frais sont en hausse comparativement à décembre 2021 (+ 9,4 %), tout comme les prix des autres produits alimentaires (+ 8,4 %).

Malgré le ralentissement de l'économie mondiale au 4^e trimestre 2022 ► **encadré 1**, l'activité économique à La Réunion reste bien orientée : en janvier 2023, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 17 % à son niveau de janvier 2019 ► **figure 2**.

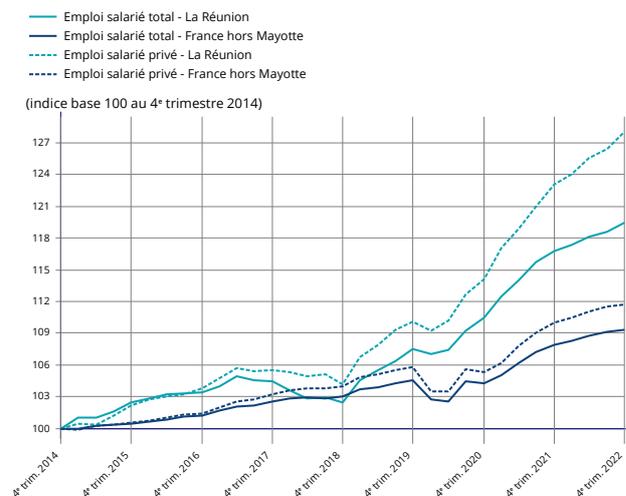
L'emploi privé continue d'augmenter alors que l'emploi public diminue

Au 4^e trimestre 2022, le secteur privé crée 2 400 emplois, soit plus qu'au trimestre précédent (+ 1 400). Sur un an, ce secteur crée 7 800 emplois salariés. Comme en 2021, cette dynamique s'explique par la forte croissance de l'apprentissage, en lien avec la mise en

place d'une aide exceptionnelle pour l'embauche en contrat d'apprentissage dans le cadre du Plan de relance de l'économie. En décembre 2022, 13 700 personnes, jeunes pour la plupart, sont en apprentissage, alors qu'elles étaient environ 4 000 en décembre 2019 et 2018 ► **figure 3**.

En revanche, l'emploi public diminue pour le cinquième trimestre consécutif (- 400 emplois au 4^e trimestre 2022). Sur un an, 1 400 emplois publics sont détruits. Ce trimestre, les contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC) diminuent de 1 500 par rapport au trimestre précédent. Fin 2022, 9 500 personnes bénéficient de ce type de contrat ; elles étaient 11 100 fin 2021.

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

Des créations d'emplois particulièrement dynamiques dans le commerce et les services aux entreprises, notamment grâce à l'embauche d'apprentis

Les emplois marchands sont créés principalement dans le commerce et les services aux entreprises, notamment grâce à l'embauche d'apprentis.

Dans le commerce, l'emploi salarié hors intérim augmente le plus ce trimestre (+ 400 emplois) après une baisse au 3^e trimestre (- 100). Sur un an, 800 emplois sont créés dans ce secteur, après la forte hausse en 2021 (+ 2 400) ► [figure 4](#).

En 2022, dans les [services aux entreprises](#), 300 emplois sont créés chaque trimestre. Sur un an, 1 200 emplois sont créés, après 2 200 en 2021.

Dans les secteurs de l'hébergement-restauration, les créations d'emploi restent soutenues (+ 200 emplois comme au trimestre précédent) en lien avec la croissance de l'activité touristique. Sur un an, 1 200 emplois sont créés dans ce secteur comme en 2021, notamment en apprentissage.

L'emploi salarié hors intérim progresse de nouveau dans les transports ce trimestre (+ 200 emplois), après deux trimestres de stabilité. Sur un an, 400 emplois sont créés, après 500 en 2021. En 2022, le trafic aérien double quasiment à l'aéroport Roland Garros par rapport à 2021, et dépasse de 11 % son niveau de 2019.

Dans les [services aux ménages](#), l'emploi salarié hors intérim se stabilise au 4^e trimestre 2022. Après un ralentissement en début d'année, le nombre d'emplois avait augmenté de 300 le trimestre précédent. Sur l'ensemble de l'année, 600 emplois sont créés dans ce secteur, après 2 300 en 2021.

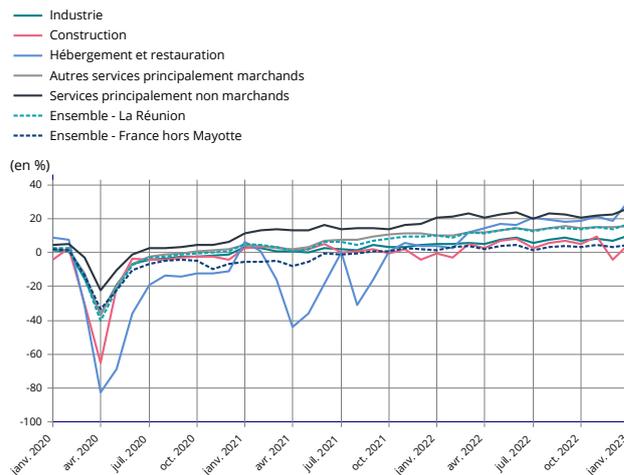
Les emplois dans les services financiers, les services immobiliers et le secteur de l'information-communication restent stables eux-aussi. Fin 2022, 12 500 personnes travaillent dans ces secteurs, comme au trimestre précédent et comme à la fin de l'année 2021.

Dans la construction, l'emploi hors intérim continue d'augmenter : + 300 emplois ce trimestre comme au trimestre précédent ► [figure 5](#). Sur un an, l'emploi reste dynamique dans ce secteur malgré un début d'année mitigé à cause de la crise sanitaire : + 700 emplois après + 1 000 en 2021.

Par ailleurs, l'emploi industriel hors intérim, particulièrement dynamique depuis plus d'un an, augmente de 200 emplois ce trimestre après avoir été stable au trimestre précédent. Sur un an, 600 emplois sont créés dans ce secteur, après 1 000 emplois créés en 2021. L'essentiel des créations ont lieu dans l'industrie agro-alimentaire.

Dans le secteur agricole, le nombre d'emplois augmente fortement au 4^e trimestre (+ 500), avec notamment des embauches plus importantes qu'à l'habitude de saisonniers, pour la récolte de fruits par exemple. Cette hausse fait suite à un recul de l'emploi au 3^e trimestre (- 100) et une stabilité au 2^e trimestre. L'emploi progresse plus fortement en 2022 (+ 500) qu'en 2021 (+ 200).

► 2. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019



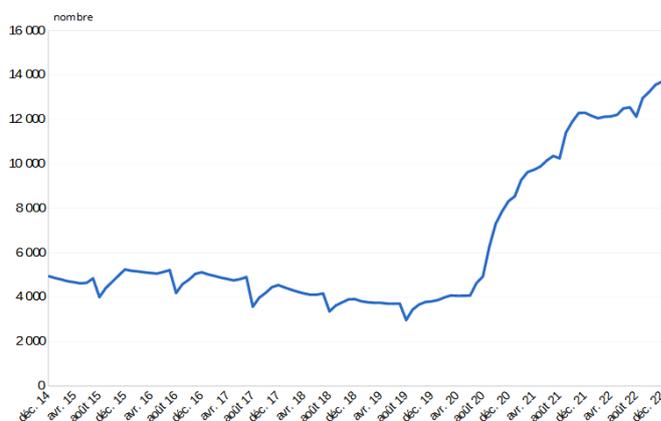
Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN-traitement provisoire, Insee.

Dans l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services), les entreprises réalisent des ajustements de court terme en ayant recours à l'intérim. Fin 2022, 5 300 personnes sont en mission d'intérim. Sur un an, l'intérim augmente de 100 emplois, après une forte hausse en 2021 (+ 400 emplois).

L'emploi dans le tertiaire non marchand est stable

Fin 2022, 119 500 salarié-es travaillent dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). L'emploi non marchand stagne ce trimestre. Sur un an, l'emploi est également stable, après avoir fortement augmenté en 2021 (+ 3 400 emplois).

► 3. Évolution du nombre d'apprentis



Note : stocks d'apprentis, données brutes.
Champ : secteurs public et privé.
Source : Dares.

► 4. Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Évolution annuelle (en %)
Ensemble	290,7	0,7	2,2
Privé	203,0	1,2	4,0
Public	87,7	-0,4	-1,6
Agriculture	3,8	14,1	13,9
Industrie	21,0	0,8	3,1
dont Agro-alimentaire	8,4	2,0	5,2
Construction	18,4	1,5	3,9
Tertiaire marchand	128,0	0,9	3,7
Commerce	37,1	1,1	2,1
Transports	13,4	1,5	3,2
Hébergement - restauration	13,1	1,3	9,9
Information et communication	3,8	0,1	2,0
Services financiers	6,4	-0,3	-0,1
Services immobiliers	2,4	-0,4	1,5
Services aux entreprises*	24,9	1,1	5,1
Intérim	5,3	1,4	2,7
Services aux ménages	21,6	0,2	3,4
Tertiaire non marchand	119,5	0,0	0,0

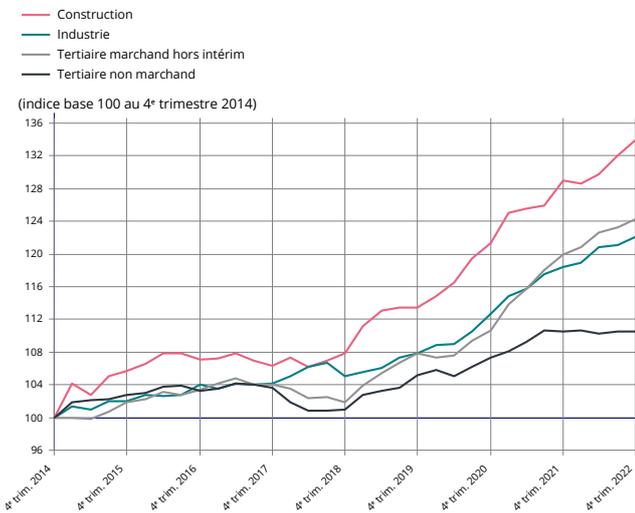
* hors intérim.

Note : : données CVS, en fin de trimestre.

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

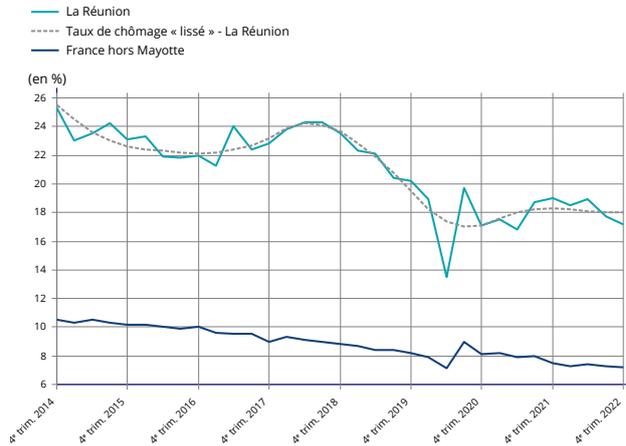
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage se maintient à un niveau historiquement bas

À La Réunion, au 4^e trimestre 2022, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 17 % de la population active. Depuis deux ans, le chômage est quasi stable : il oscille entre 17 et 19 %, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► **figure 6**. La baisse du chômage depuis 2018 est à relier au fort dynamisme de l'emploi. Au niveau national, le chômage concerne 7,2 % de la population active au 4^e trimestre 2022.

► 6. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : : données trimestrielles CVS.

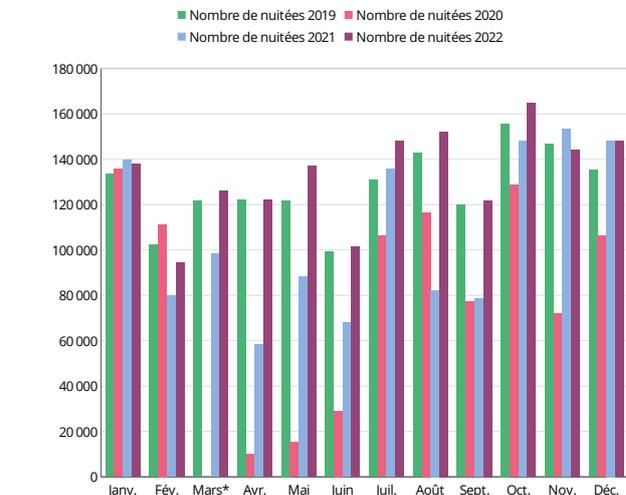
Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisés.

Une fréquentation touristique au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire

À La Réunion, au 4^e trimestre 2022, l'activité touristique se situe à un niveau supérieur à celui d'avant la crise sanitaire de 2019. Avec 456 700 nuitées enregistrées, la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques augmente de 4,4 % par rapport au 4^e trimestre 2019. La fréquentation touristique est notamment plus marquée en décembre 2022 (+ 9,5 % par rapport à décembre 2019) ► **figure 7**.

► 7. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques à La Réunion



* Le nombre de nuitées en mars 2020 n'est pas disponible.

Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Au 4^e trimestre 2022, le taux d'occupation des chambres s'élève à 78,3 %, en progression de 5 points par rapport au 4^e trimestre 2019. Cette augmentation est liée à la hausse de la fréquentation touristique (+ 5,5 %) et à la baisse de l'offre de chambres (- 1,4 %).

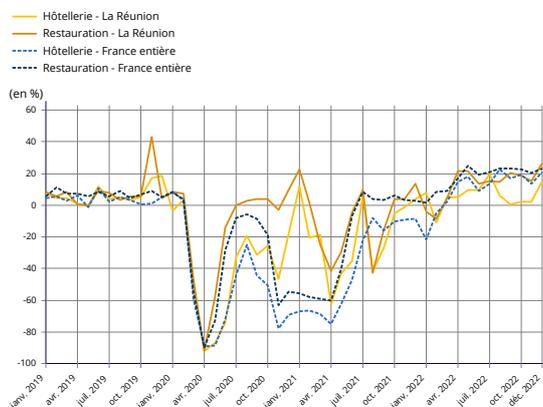
Le chiffre d'affaires des hôtels et restaurants augmente au 4^e trimestre 2022, par rapport au 4^e trimestre 2019. Pour les hôtels, la hausse du chiffre d'affaires est modérée en octobre et novembre (environ + 2 % par rapport aux mêmes mois de 2019), mais très élevée en décembre (+ 15 % par rapport à décembre 2019), où la fréquentation touristique augmente fortement. Quant au chiffre d'affaires de la restauration, il dépasse son niveau d'avant-crise sanitaire en octobre (+ 18 % par rapport au même mois de 2019), novembre (+ 15 %) et décembre (+ 27 %) ► **figure 8**.

La hausse de la fréquentation d'hébergements touristiques concerne les seuls établissements classés de catégories supérieures (de 3 à 5 étoiles), pour lesquels le nombre de nuitées augmente de 12,5 % par rapport au 4^e trimestre 2019. À l'inverse, la fréquentation d'hébergements de catégories moindres (non classés et classement inférieur à 2 étoiles) recule de 9,7 % par rapport au même trimestre de 2019.

Ce sont les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques de l'Ouest qui profitent de la hausse de la fréquentation (+ 8,1 % par rapport au 4^e trimestre 2019). En revanche, la fréquentation touristique est stable dans le Sud (- 0,4 %) et dans le Nord-Est (- 0,6 %).

La fréquentation touristique repose essentiellement sur la clientèle française. À l'origine de 92,9 % de nuitées au 4^e trimestre 2022, la clientèle française est beaucoup plus présente qu'avant la crise sanitaire (+ 9,7 % par rapport au 4^e trimestre 2019). La clientèle étrangère reste en revanche beaucoup moins présente qu'avant la crise sanitaire (- 36,4 %), malgré son retour progressif (+ 42,6 % par rapport au dernier trimestre 2021).

8. Évolution du chiffre d'affaires de l'hébergement et de la restauration



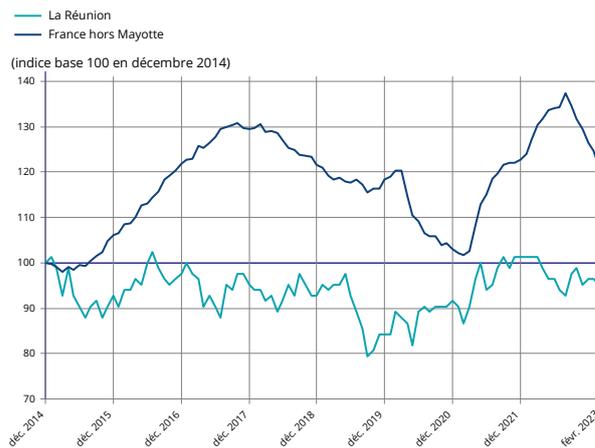
Note : pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois de l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.
Sources : DGFiP, Insee.

Ralentissement de la construction de logements

De janvier 2022 à décembre 2022, 8 000 logements sont autorisés à la construction à La Réunion, soit une baisse de 4,6 % par rapport à la même période un an auparavant. Au contraire, au niveau national, les autorisations de construire augmentent de 3,1 %. ► **figure 9**. Les logements collectifs, qui représentent la moitié des autorisations annuelles, restent en croissance (+ 2,5 %). Mais les permis pour les logements individuels baissent nettement en 2022 tant au niveau régional (- 11 %), qu'au niveau national (- 8 %).

À La Réunion, les mises en chantier reculent en 2022 (- 20,6 % par rapport à 2021), soit 6 200 logements commencés sur un an. Au niveau national, les mises en chantier baissent également, mais de manière moindre (- 5 %). À La Réunion comme en France, la baisse est plus marquée pour les logements collectifs que pour les logements individuels.

9. Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : SDES, Sit@del2.

Les créations d'entreprises en hausse au 4^e trimestre 2022

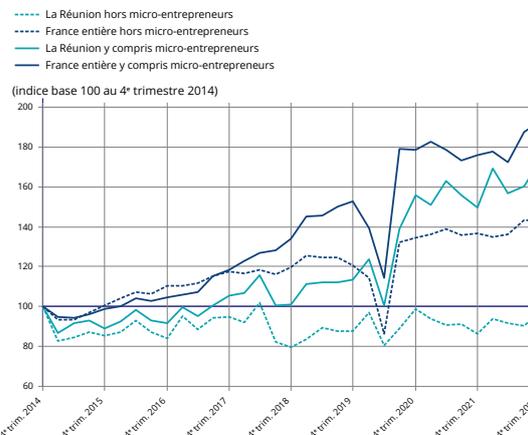
À La Réunion, au 4^e trimestre 2022, les créations d'entreprises dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (y compris les micro-entreprises) augmentent de 7,7 % par rapport au 3^e trimestre 2022 ► **figure 10**.

Les créations d'entreprises augmentent dans tous les secteurs. La hausse est la plus élevée dans l'industrie (+ 23 %). Elle est également portée par les secteurs des autres services (+ 7,7 %), des « commerce, transports, hébergements et restauration » (+ 6,4 %) et de la construction (+ 4,1 %). Au niveau national, les créations d'entreprises progressent également dans l'ensemble des secteurs, la croissance étant la plus forte dans le secteur de la construction (+ 5,8 %).

Au 4^e trimestre 2022, les micro-entreprises représentent 53 % des créations d'entreprises à La Réunion. Cette part est moins élevée que dans l'Hexagone (61,9 %).

Sur un an, à La Réunion, les créations d'entreprises augmentent en données brutes de 17,4 % par rapport au 4^e trimestre 2021, soit le double que dans l'Hexagone (+ 8,5 %). Cette hausse est tirée par les créations de micro-entreprises (+ 23,9 %). La hausse des créations est moins marquée pour les sociétés (+ 14,9 %) et les entreprises individuelles classiques (+ 3,6 %). ●

10. Évolution des créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Anne Jonzo, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur l'emploi salarié localisé

Pour cette publication de l'emploi salarié au quatrième trimestre 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont révisées sur le passé (voir [note méthodologique](#)). D'une part, elles ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi de fin 2020, elles-mêmes révisées en janvier 2023 avec pour principal impact de réhausser le niveau de l'emploi salarié en 2020 (voir l'Insee Focus no 288 « [En 2021, l'emploi augmente de façon inédite](#) »). D'autre part, les séries sur l'alternance dans le secteur privé ont été révisées, en raison notamment d'une nouvelle correction des variations saisonnières, avec pour conséquence une légère révision de la dynamique infra-annuelle de l'emploi salarié privé depuis 2020.

Par ailleurs, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister. Les évolutions du troisième et quatrième trimestre 2022 sont donc à considérer avec prudence sur ce champ.

Avertissement sur le marché du travail

Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données.

Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Avertissement sur les créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

► Encadré 1- Contexte international - Malgré son ralentissement, l'économie mondiale a résisté en fin d'année 2022

Au quatrième trimestre 2022, l'activité économique a ralenti en zone euro, et même fléchi en Allemagne et en Italie, du fait du net recul de la consommation des ménages dans un contexte d'inflation élevée. La production manufacturière a toutefois mieux résisté que ce que l'on pouvait craindre face au renchérissement de l'énergie. Hors zone euro, le PIB a également marqué le pas en Chine en raison d'un regain épidémique, mais il a continué de croître aux États-Unis. Au premier semestre 2023, l'activité mondiale progresserait de façon modérée, bénéficiant de la relative atténuation des tensions sur l'énergie en Europe et de la réouverture de l'économie chinoise.

► Encadré 2 - Contexte national – En France, la croissance reste positive mais modeste

Le PIB français a de nouveau ralenti au quatrième trimestre 2022 (+0,1 % après +0,2 %), malgré une consommation des ménages en net retrait (-1,2 %). Du fait de températures clémentes et de comportements de sobriété, les ménages ont fortement réduit leur consommation d'énergie, d'autant que l'inflation est demeurée à un niveau élevé (autour de 6 % sur un an). La production industrielle en revanche n'a pas reculé, malgré l'effet ponctuel des grèves dans les raffineries et la diminution de l'activité dans certains secteurs énérgo-intensifs. L'investissement des entreprises a continué de progresser, bien qu'en ralentissant, et les exportations ont été soutenues par des livraisons aéronautiques et navales. Au premier semestre 2023, la croissance resterait modeste, la hausse des prix continuant de peser sur la dynamique de la consommation.

► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives, ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

► Pour en savoir plus

- « [Au quatrième trimestre 2022, l'emploi salarié augmente dans deux tiers des régions et il est quasi stable dans les autres](#) », Insee, Informations Rapides n° 92, avril 2023.
- « [Prix à la consommation à La Réunion : +0,7 % en décembre 2022 et +3,9 % sur un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 244, janvier 2023.
- [Note de conjoncture](#), décembre 2022.
- « [Juillet-août 2022 à La Réunion : une fréquentation touristique largement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 240, novembre 2022.
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », *Chiffres détaillés*, Insee, novembre 2022.
- « [Construction neuve à La Réunion – Janvier 2022 – décembre 2022](#) », *Note de conjoncture Deal La Réunion*, février 2023.
- « [Bilan économique 2021 - En 2021, forte reprise de l'activité économique et dynamisme du marché du travail](#) », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 22, juillet 2022.
- « [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2021 - L'économie réunionnaise au-dessus de son niveau d'avant-crise sanitaire en 2021](#) », *Cerom*, juillet 2022.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », *Cerom*, décembre 2022.

